



## DECLARATION LIMINAIRE SNEP-FSU CR UNSS 4 JANVIER 2022

Tout d'abord nous souhaitons à tous les membres du CR UNSS tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022.

C'est dans un contexte de reprise pour le moins compliquée que se tient ce CR UNSS. Alors que la situation sanitaire interroge, le ministère a choisi de ne pas décaler la rentrée de Janvier dans un grand discours autour de la nécessité de ne pas perdre les élèves et de l'importance du maintien des apprentissages donnant de fait aux enseignants un sentiment de sacrifice. Nous aurions pourtant préféré pour une fois un peu moins d'hypocrisie en nous annonçant clairement la vraie raison du maintien des écoles : préserver l'économie. Nous ne sommes pas dupes depuis le début de la crise de l'enjeu politique de communication sur l'école ouverte, laissant les enseignants face à leur responsabilité de continuité pédagogique alors même que le gouvernement n'a pas mis un seul moyen pour que cette continuité se passe dans de bonnes conditions (*pour rappel le gouvernement continue à supprimer des postes et annonce en parallèle un recrutement massif de contractuels et même de jeunes retraités pour faire face aux absences à venir*).

Pendant ce temps, alors que le gouvernement ne cesse de brandir les grandes déclarations autour des valeurs de la République, un nouveau Directeur National de l'UNSS a été nommé par le ministre sans tenir compte de l'avis des membres du CA de l'UNSS. Si le SNEP-FSU condamne ce nouveau déni de démocratie au sein de l'UNSS il prend acte de la nomination d'Olivier Girault.

Pourtant ce dernier n'a pas été retenu par la commission du 6 Décembre 2021 composée de membres de la DGESCO, du ministère des sports et d'un représentant des associations sportives. Auditionné dans un deuxième temps le 10 Décembre, celui ci n'a une fois de plus pas convaincu les membres du CA de l'UNSS ; classé dernier des candidats auditionnés avec 14 avis défavorables des membres du CA sur 20 votants. Avis émis au regard de la connaissance du fonctionnement de l'UNSS, du système scolaire, et du projet pour l'UNSS.

Monsieur Blanquer, certes décisionnaire de cette nomination, a choqué l'ensemble de la profession par sa négation du dialogue social.

Les missions données au nouveau directeur par le Ministre interrogent fortement.

Que veut dire « sécuriser administrativement la structure » ? Une nouvelle tentative de changer le rôle et la place du sport scolaire en l'écartant du service public d'éducation ?

Que signifie « créer des liens avec les politiques et les acteurs publics »? Une volonté comme c'est le cas pour de nombreuses structures de créer des liens fonctionnels avec les collectivités?

Nous rappelons que l'UNSS doit garder sa spécificité ; même si elle a été mise à mal par la situation sanitaire, elle reste la troisième fédération en termes de licenciés et la première fédération féminine et doit rester une richesse et le moyen privilégié pour nos élèves d'accéder au sport pour tous.

Par ailleurs la nomination d'un ex-sportif de haut niveau qui exprimait sur Eurosport son mépris pour les enseignants d'EPS qui « ne savent même pas faire une roulade », n'est pas de nature à rassurer, tant semble grande la méconnaissance du milieu enseignant et des animateurs des associations sportives.

Dans ce contexte troublé, le SNEP-FSU continuera toutefois à être force de propositions pour le développement d'un sport scolaire ambitieux auprès du nouveau directeur national dans un travail qu'il espère le plus collaboratif et démocratique possible.

La situation actuelle nous inquiète aussi au sein de nos associations sportives. Avec une perte l'an dernier de 25,90% de licencié.es dans notre académie, nous avons dû une nouvelle fois faire face à certains freins en ce début d'année scolaire : l'absence de protocole spécifique UNSS définissant notamment les associations sportives comme groupes constitués ainsi que la possibilité de rencontres sous forme de compétitions ont laissé le champ des interprétations ouvert pour les chefs d'établissements et ont plongé nombre d'animateurs d'AS dans des questionnements laissés sans réponses, voir dans des conflits internes avec leur chef d'établissement.

Le nouveau directeur national de l'UNSS doit clairement et dans les plus brefs délais, autoriser les rencontres et toutes les pratiques du sport scolaire, inscrire les AS comme groupes constitués, autoriser les rencontres des sports collectifs interpénétrés à l'intérieur *-interdites par aucun protocole-*, et mettre ainsi fin à toute interprétation locale.

Nous remercions à ce sujet certains cadres UNSS d'avoir communiqué en partie en ce sens auprès des chefs d'établissements.

Nous vous sollicitons, Monsieur le Recteur, afin de mettre fin à toute dérive de certains chefs d'établissement interdisant les compétitions ou limitant le fonctionnement de l'AS dans leur établissement.

La pratique physique devient un sujet central dans les médias et même au niveau des politiques ; elle prend tout son sens dans cette période de crise sanitaire où la notion de santé physique mais aussi sociale est sur le devant de la scène. Aux paroles il faut maintenant lier les actes : le sport scolaire répond à cette urgence car il s'adresse à tous les enfants.

Supprimer des postes, c'est supprimer des forfaits d'AS donc supprimer une offre de pratique physique pour nos enfants.

Le SNEP FSU est très attaché au Sport Scolaire et à la culture commune pour tous, et croyez bien que nous ferons tout pour que ses conditions de mise en œuvre soient respectées et encouragées.